

## SECTION 23

### Compte-rendu de la session de printemps (3 au 6 mars 2003)

#### 1) RENOUELEMENT DES MEMBRES DEMISSIONNAIRES

- Ivan Matic, DR2 CNRS, INSERM Necker, remplace Pierre Legrain, nomination de la direction.
- La section coopte Kaymang Cam, microbiologiste, maître de conférences, Université Paul Sabatier Toulouse, laboratoire de rattachement UMR 5100, LMGM, Toulouse en remplacement de Jean-Marie Lacroix, élu B démissionnaire.

#### 2) EVALUATION DES UNITES

##### A) Unités dont la section 23 est section pilote

##### UPR 9043 BARRAS ex Chippaux :

(17 votants)

Qualité scientifique globale :	5 A	12 B
Renouvellement	17 oui	
Directeur : F. Barras	17 oui	

##### UMR 218 ALMOUZNI :

Qualité scientifique globale :	14 A	6 B
Renouvellement	20 oui	
Directeur : G. Almouzni	20 oui	

##### UMR 217 BOITEUX

Qualité scientifique globale :	18 A	2 B
Renouvellement	20 oui	
Directeur : S. Boiteux	19 oui	1 abs

##### UMR PRIGENT ex Osborne

Qualité scientifique globale :	2 A	18 B
Renouvellement	20 oui	
Directeur : C. Prigent	18 oui	2 non

##### URA 2171 DUJON :

Qualité scientifique globale :	17A	3B
Renouvellement	20 oui	
Directeur : B. Dujon	20 oui	

##### URA 2172 KLIER :

Qualité scientifique globale :	6 A	14 B
Renouvellement	19 oui	1 abs
Directeur : A. Klier	2 oui	17 non
		1 abs

##### UMR BIGOT

Qualité scientifique globaux :	15 B	5 C
Création UMR	20 non	
Prolongation de FRE	12 oui	8 non

Directeur : Y. Bigot	13 oui	6 non	1 abs
<b>UMR PONTAROTTI</b>			
Qualité scientifique	7 A	13 B	
Création UMR	4 oui	16 non	
Création de FRE	20 oui		
Directeur : P. Pontarotti	20 oui		

**FRE GAUDRAY :**

(19 votants)

Qualité scientifique global :		18 B	1 C
Création de FRE	18 oui		1 abs
Directeur : P. Gaudray	18 oui	1 non	

**FRE MARILLEY :**

Qualité scientifique globale :	4 A	14 B	2 C
Création de FRE	16 oui	4 non	
Directeur : M. Marilley	16 oui	4 non	

**CLASSEMENT des unités section 23 pilote :**

Priorité à la création pour les formations des groupes 1 et 2.

Groupe 1 :

Almouzni, Barras, Boiteux, Dujon

Groupe 2 :

Gaudray, Klier, Marilley, Prigent, Pontarotti,

Groupe 3

Bigot

**B) Unités dont la section 23 est section secondaire****UPR 9027 FILLOUX ex Lazdunski**

Qualité scientifique globale :	5 A	15 B	
Renouvellement	19 oui		1 abs
Directeur : A. Filloux	16 oui		4 abs

**UMR 6102 MALISSEN**

Qualité scientifique globale :	12 A	8 B	
Renouvellement	20 oui		
Directeur : B. Malissen	19 oui		1 abs

**UMR 6547 PICARD**

(19 votants)

Qualité scientifique globale :	1A	18 B	
Renouvellement	19 oui		
Directeur : G. Picard	17 oui		2 abs

**UMR 6545 PRADEL**

(19 votants)

Qualité scientifique globale :	6 A	13 B	
Renouvellement	18 oui		1 abs
Directeur : J. Pradel	16 oui		3 abs

**UPR CLAVERIE**

Avis favorable au phasage

19 oui

**3) DEMANDE DE DELEGATION / DETACHEMENT**

1 <sup>er</sup>	J.-P. Rousset (Orsay)	Délégation renouvellement 2 <sup>ème</sup> année
2 <sup>ème</sup>	S. Hermann Le Denant (ENS)	Délégation 1 <sup>ère</sup> année
3 <sup>ème</sup>	P. Laloi (Lyon, Portalier)	Délégation renouvellement 2 <sup>ème</sup> année
4 <sup>ème</sup>	J.-P. Gélugne (Toulouse Weber)	Délégation renouvellement 2 <sup>ème</sup> année
5 <sup>ème</sup>	P. Le Bourgeois (Toulouse Claverys)	Délégation 1 <sup>ère</sup> année
6 <sup>ème</sup>	C. Clavé (Bordeaux, Aigle)	Délégation renouvellement 3 <sup>ème</sup> année
7 <sup>ème</sup>	C. Capponi (Marseille, Barras)	Délégation 1 <sup>ère</sup> année
8 <sup>ème</sup>	J.-M. Lemaître (IR ; Montpellier IGH)	Détachement 1 <sup>ère</sup> année
9 <sup>ème</sup>	C. Gilbert (Lyon, Portalier)	Délégation 1 <sup>ère</sup> année
10 <sup>ème</sup>	C. Augé-Gouillou (Tours)	Délégation renouvellement 3 <sup>ème</sup> année
11 <sup>ème</sup>	C. Chaouya (Marseille, Pradel)	Délégation 1 <sup>ère</sup> année
12 <sup>ème</sup>	Y. Le Drean (Rennes, Boujard)	Délégation 1 <sup>ère</sup> année
13 <sup>ème</sup>	C. Devauchelle (Versailles, Risler)	Délégation 1 <sup>ère</sup> année
14 <sup>ème</sup>	J. Thomas (Lyon, Couble)	Délégation 1 <sup>ère</sup> année

**4) MEDAILLES**

Bronze : H. Myllykallio CR1 UMR 8621 Jacquet (Orsay)

Argent : G. Chimini DR2 UMR 6102 Malissen (Marseille)

**5) NOMINATION pour la COMMISSION ELECTORALE**

M. Caizergues-Ferrer

J. Gaillard

**6) MOTION****Motion de la section 23 du Comité National de la Recherche Scientifique**

à l'attention de :

**Madame Claudie Haigneré, Ministre Déléguée à la Recherche et aux Nouvelles Technologies****Madame Geneviève Berger, Directrice Générale du CNRS****Monsieur Bernard Pau, Directeur du Département Sciences de la Vie du CNRS.**

La section 23 réunie en session de printemps 2003 a été informée d'une baisse d'au moins 25% du soutien de base des formations de recherche du Département des Sciences de la Vie du CNRS. Cette baisse résulte de l'annulation d'une partie des crédits 2002 et du gel d'une partie des crédits pour 2003. En effet, les reports 2002, nécessaires à la réalisation de projets à 2 ans, ont été annulés sans préavis.

La section 23 considère que ces mesures rendent :

- (i) impossible le fonctionnement des laboratoires au quotidien,
- (ii) inaccessibles les objectifs fixés dans le cadre des contrats quadriennaux,
- (iii) inenvisageables, la prise de risque et la mise en place de projets à long terme.

De plus, l'absence de concertation préalable a créé un climat de méfiance entre les acteurs et les décideurs de la communauté scientifique, et la section 23 s'inquiète d'éventuelles nouvelles réductions.

La section 23 alerte sa tutelle que la dégradation constante du financement récurrent compromet fortement le maintien de nos laboratoires à leur niveau actuel de compétitivité, déjà entamé, par ailleurs, par la vigueur du soutien à la recherche fondamentale dans d'autres pays. Dans le contexte international, et européen en particulier, la France n'aura à terme qu'un rôle secondaire dans

l'avancée et la valorisation des connaissances en Biologie en dépit d'un affichage des Sciences du Vivant, enjeu culturel et économique majeur pour les prochaines années, comme priorité nationale. Etant donnée la gravité des restrictions budgétaires, la section 23 questionne la validité et la fiabilité de tout discours de stratégie au CNRS. La section 23 prend toutefois acte de la déclaration de M. Bernard Pau, directeur du département SDV, le 5 mars 2003, que le financement des programmes CNRS et des ATIP sera maintenu.